

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École secondaire Dalbé-Viau
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys



Compte rendu

Assemblée générale de parents

Mercredi le 16 septembre 2020

1. Ouverture de l'assemblée

Bonjour et bienvenue à l'assemblée générale annuelle de parents virtuelle 2020-2021. Pour des raisons d'organisation, je vous demanderais de fermer votre micro lorsque celui-ci n'est pas requis et de garder votre caméra ouverte ou fermée comme vous le désirez et on pourra s'ajuster en fonction de la qualité de l'image tout au long de la réunion.

2. Mot d'accueil de la présidente du conseil d'établissement

Mme Talbot souhaite la bienvenue à tous les parents et membres du conseil d'établissement. Elle espère que tous ont eu de beaux moments en famille durant le confinement.

3. Mot de bienvenue de la direction d'établissement

Mon nom est Josée Ranger et je suis très heureuse de pouvoir à nouveau travailler à Dalbé-Viau pour une huitième année consécutive et surtout, de retrouver les élèves enfin en présentiel à l'école, le cœur de notre mission. Je constate encore une fois que les parents sont au rendez-vous quand il s'agit de participer à l'éducation de leurs enfants puisque nous sommes nombreux en ligne ce soir. L'équipe de directions adjointes est stable et surtout très compétente avec monsieur Sébastien Dufresne en 1^{ère} et 2^e secondaire, madame Isabelle Jacques en 3^e secondaire, CE1, CE2, accueil, cheminement continu, PréDep et FMS et madame Maryse Paquette en 4^e, 5^e secondaire et FPT.

Cet été, trois grands chantiers ont été réalisés à l'école dans le cadre des subventions du gouvernement en vue d'améliorer les conditions des bâtiments. En effet, 3,8 millions de dollars ont été investis à Dalbé-Viau pour refaire la brique, la fenestration et l'isolation de la 2^e portion du bâtiment situé sur la rue Provost. Tous les plafonds suspendus de la cafétéria, de la place publique et de l'aire de jeu ont été remis à neuf et finalement ce sont tous les bétons, les rampes de l'entrée de la rue Esther-Blondin qui ont été remplacées. Il reste encore beaucoup à faire, mais je suis fière de vous dire que les conditions de vie de vos enfants se sont grandement améliorées dans les dernières années.

Comme vous le savez, la rentrée scolaire est un défi cette année en raison des risques de propagation de la COVID-19 et des impacts occasionnés par la fermeture du printemps dernier. De nombreuses règles et contraintes ont dû être imposées suite au dépôt des consignes de la santé publique, de la CENSST et du gouvernement. Que ce soit les bulles-classe, l'obligation pour certains de changer leurs options, le défi d'être classé à un niveau supérieur, le changement d'horaire, de routine et l'importance d'offrir un service adéquat pour chacun des élèves, autant de changements à gérer.

La clientèle se chiffre maintenant à 1022 élèves répartis en 42 groupes, une augmentation de 60 élèves par rapport à septembre dernier. L'école se situe maintenant au rang 10 de l'indice de défavorisation et bénéficie de la SIAA, le CSIM procure pour 120 élèves un programme alimentaire ainsi que de la nourriture sous forme de repas ou de collation pour nos équipes sportives. Les programmes spéciaux sont les programmes de science I-II-III et PEAI I-II-III-IV (programme d'enrichissement des apprentissages informatisés), un programme sportif qui compte habituellement plus de 350 jeunes pratiquant chacun un ou plusieurs sports dans une des 22 équipes de basketball, de football et de soccer ainsi qu'un programme de filleactive en parascolaire. Les inscriptions sont présentement en attente en raison de la COVID-19. En ce moment, seulement les élèves qui jouent au football ont recommencé à s'entraîner en respectant plusieurs mesures. Les prochains jours seront déterminants pour l'implantation du parascolaire qui ne respecte pas nécessairement les bulles-classes.

L'organisation actuelle nous permet de réduire les contacts puisque les élèves sont répartis sur deux horaires avec deux périodes de dîners distinctes. Les entrées, les casiers et les trajets utilisés sont pensés en fonction de diminuer les contacts entre les élèves de différents groupes. Tranquillement, après plus de deux semaines d'école, les routines commencent à s'intégrer.

Plus que jamais cette année, votre participation sera encouragée soit pour assurer la sécurité sanitaire de notre milieu scolaire en surveillant les symptômes de votre enfant chaque matin ou pour travailler de pair pour la réussite de votre enfant en prenant le temps de consulter fréquemment Mozaïk, l'outil de communication utilisé par les enseignants et le personnel administratif. Ces deux aspects sont primordiaux dans la réussite de cette rentrée scolaire. Des communications plus fréquentes et des outils seront mis en place en vue d'être toujours informés des développements de la situation. À Dalbé-Viau, on a vraiment à cœur la santé et la réussite de tous les élèves.

Le projet éducatif de l'école est en vigueur jusqu'en 2022. La première orientation de ce projet vise à soutenir les élèves dans leur persévérance scolaire surtout lors des grandes transitions (passage primaire-secondaire, passage du premier au deuxième cycle, passage entre les classes d'accueil et le secteur régulier et parfois le passage d'un milieu d'éducation à l'autre). Le tout en vue de permettre au plus grand nombre d'élèves d'obtenir leurs diplômes d'études secondaires ou une certification dans des parcours axés sur l'emploi.

Les valeurs d'autonomie et de persévérance du code de vie s'associent parfaitement avec cette orientation. Elles se traduisent par le fait de s'engager dans sa réussite scolaire tout au long de l'année.

La deuxième orientation s'adresse au personnel, mais elle s'applique parfaitement aux élèves et à toute la communauté éducative et vise à assurer la coopération ou le travail d'équipe au sein de l'équipe-école ou du groupe-classe en vue de réussir.

La troisième orientation vise à assurer un environnement sain et sécuritaire. Les objectifs qui seront ciblés à cet effet seront d'enrichir les relations interpersonnelles et d'augmenter le temps de fréquentation (quotidien) des élèves à l'école, soit de faire en sorte que les élèves aient le goût d'aller à l'école.

L'école est associée à de nombreux organismes et partenaires. Passeport pour ma réussite coordonnée par le CJE Lachine travaille auprès de 150 élèves en offrant du support scolaire, financier et parental avec les élèves ciblés. Le club des petits déjeuners nous permet de nourrir près de 200 jeunes dans les classes le matin. La maison des jeunes vient organiser des activités midi avec nos jeunes, Cumulus, un organisme expert en toxicomanie offre des ateliers et des rencontres individuelles pour soutenir certains élèves. Tous nos partenaires sont sensibles à la réalité de nos jeunes et tous les efforts sont mis pour soutenir notre communauté éducative. Ce ne sont pas tous les milieux scolaires qui ont cette chance.

4. Adoption de l'ordre du jour.

Proposée par Mme Cindy Rompré, appuyée par Mme Geneviève Auger.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 12 septembre 2019.

Proposée par Mme Geneviève Auger, appuyée par Mme Marie Brassard.

6. Informations sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement et sur la possibilité de siéger au conseil d'administration du CSS.

L'année scolaire 2020-2021 sera marquée par une gouvernance renouvelée avec le dépôt du projet de loi 40. L'intention de cette loi modifiant principalement la loi de l'instruction publique s'appuie sur les principes suivants :

- L'élève au cœur des décisions
- La modernisation de la gouvernance scolaire
- La valorisation des personnes qui sont en contact avec les élèves et qui connaissent bien leurs besoins.

Cette année, l'élection des membres du conseil d'établissement et la désignation du membre du comité de parents doivent se faire au plus tard le 18 septembre dans tous les établissements des centres de services scolaires francophones.

Durant l'assemblée, le rapport annuel du CÉ 2019-2020 vous sera présenté. Il faudra élire le nombre de représentants déterminé par le CSSMB qui siégeront au CÉ de Dalbé-Viau et leurs substituts. Puis, parmi ceux-ci, élire le représentant au Comité de parents et son substitut. Le délégué au Comité de parents aura la possibilité de siéger au Conseil d'administration du CSSMB et de voter pour élire les parents de ce Conseil.

En plus des pouvoirs et responsabilités existants, le conseil d'Établissement a maintenant de nouveaux pouvoirs :

- adopter (plutôt qu'approuver) le Plan de lutte contre l'intimidation, la violence;
- un pouvoir d'initiative permettant de faire des recommandations à la direction ou au conseil d'administration sur la bonne marche de l'école;
- consulter annuellement les élèves ou des groupes d'élèves sur des sujets les concernant (climat social, activités extrascolaires, etc.);
- constituer des comités pour l'appuyer dans l'exercice de ses fonctions;
- autre nouveauté : entrée en vigueur du projet éducatif dès sa publication par le CÉ;
- maintien des autres pouvoirs et fonctions.

Au centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys c'est à l'aide de la plateforme zoom que nous avons choisi de tenir l'assemblée de ce soir, une première prévisible vue les circonstances. Espérant qu'elle se déroulera de façon efficace et conviviale pour vous tous.

7. Présentation du rapport annuel du CÉ 2019-2020.

La directrice, Mme Josée Ranger, présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

8. Élection.

8.1 Nomination du président d'élection.

M. Sébastien Dufresne est proposé par Mme Jessica Talbot, appuyé par M. Alexandre Pellerin.

8.2 Nomination de la secrétaire.

Mme Caroline Gervais est proposé par Mme Jessica Talbot, appuyé par Mme Cindy Rompré.

8.3 Élection des représentants des parents au CÉ.

Mme Geneviève Auger se propose, appuyé par Mme Marie-Josée Larocque et secondé par Mme Marie Brassard.

Mme Vanessa Mongeau se propose, appuyé par Mme Geneviève Auger et

secondé par Mme Marie-Josée Larocque.

Mme Marie Brassard se propose, appuyé par Mme Jessica Talbot et secondé par Mme Sonia Trudel.

Mme Sonia Trudel se propose, appuyé par Mme Vanessa Mongeau et secondé par Mme Geneviève Nwoko.

Chaque parent qui s'est proposé se lève pour se présenter.

Après compilation des votes, les parents élus sont :

- Mme Geneviève Auger
- Mme Marie Brassard
- Mme Sonia Trudel

8.4 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ

Mme Vanessa Mongeau se propose, appuyé par Mme Aida Muratalieva et secondé par M. Alexandre Pellerin.

Mme Cindy Rompré se propose, appuyé par M. Alexandre Pellerin et secondé par Mme Marie Brassard.

Les parents substituts retenus sont :

- Mme Vanessa Mongeau
- Mme Cindy Rompré

8.5 Élection du délégué au comité de parents

Mme Jessica Talbot se propose, appuyé par Mme Geneviève Auger et secondé par Mme Sonia Trudel.

8.6 Élection du substitut du délégué au comité de parents

Mme Marie Brassard se propose, appuyé par Mme Geneviève Auger et secondé par Mme Sonia Trudel.

9. Information sur la première rencontre du CÉ qui doit avoir lieu avant le 30 septembre 2020.

La première rencontre du conseil d'établissement sera le 28 septembre 2020 à 19h00 de façon virtuelle. Un lien sera envoyé aux membres.

10. Levée de l'assemblée

Proposé par Mme Brassard et secondé par M. Alexandre Pellerin.